

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 53 (2011)

**Artikel:** Décors peints de l'insula 17 à Avenches : prélèvement, conditionnement et étude préliminaire  
**Autor:** Dubois, Yves / Fischbacher, Verena  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-391576>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Décors peints de l'*insula* 17 à Avenches. Prélèvement, conditionnement et étude préliminaire

Yves Dubois  
Verena Fischbacher

## Résumé

La fouille de sauvetage conduite en 2011 dans l'*insula* 17 d'Avenches a livré plusieurs ensembles de peintures murales. Le Laboratoire de conservation-restauration du Musée romain y a procédé à des prélèvements en recourant à diverses méthodes choisies en fonction de la qualité et de l'état de conservation des enduits. Les remontages entrepris ont permis d'identifier plusieurs décors, dont une composition simple à fond blanc (deuxième moitié du I<sup>er</sup> ou début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) et un ensemble plus complexe à motifs architecturaux et guirlandes (premier tiers du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Un autre décor du II<sup>e</sup> s. montrant une corniche architectonique trouve son exact et unique parallèle dans la proche *villa* d'Yvonand-Mordagne VD.

## Zusammenfassung

Bei der 2011 in der *insula* 17 von Avenches durchgeführten Rettungsgrabung kamen mehrere Wandmalereiensembles zu Tage. Das Labor für Konservierung und Restaurierung des Römermuseums hat je nach Erhaltungszustand und Zusammensetzung der Putzmörtel verschiedene Methoden der Bergung der Reste angewandt. Bei der Zusammensetzung der Fragmente konnten mehrere Dekorationen identifiziert werden. Dazu gehören eine einfache Komposition auf weissem Grund (2. Hälfte 1. oder Anfang 2. Jh. n. Chr.) sowie ein komplexeres Ensemble mit Architekturmotiven und Girlanden (1. Drittel des 2. Jhs. n. Chr.). Für eine weitere Dekoration aus dem 2. Jahrhundert mit der Darstellung eines Kranzgesimses findet sich die genaue und einzige Parallele in der nahegelegenen *villa* von Yvonand-Mordagne VD.

## Mots-clés

Avenches  
Aventicum  
habitat  
peinture murale  
conservation-restauration

## Stichwörter

Avenches  
Aventicum  
Wohnhaus  
Wandmalerei  
Konservierung-Restauration

Übersetzung: Silvia Hirsch

**Fig. 1**

Avenches, insula 17.  
Concentration de fragments  
du décor de type 1 à fond  
rouge (L 2B; K 15505).



**Fig. 2**

Avenches, insula 17.  
Concentration de fragments  
du décor de type 2 à fond  
blanc. Une grande surface  
peinte est visible en bas de  
l'image. Deux plaques à  
l'envers portent des traces  
d'accrochage en chevrons  
caractéristiques des murs en  
terre (L 2A; K15519).



## Introduction

Le Laboratoire de conservation-restauration du Musée est intervenu sur le terrain en 2011 pour le prélèvement d'un ensemble de fragments de peintures murales<sup>1</sup>, mis au jour à l'intérieur du local L 2a/2b d'un bâtiment à portique de rue (insula 17)<sup>2</sup>.

Un niveau de remblais a livré des fragments de peintures murales et des restes de murs en terre d'une phase antérieure (fig. 1-2). L'enduit peint était réduit en fragments et plaques de petites dimensions, éparpillés et amoncelés de manière désordonnée.

Le mortier était très friable, partiellement désagrégé et délavé; de plus, certains fragments étaient fissurés, en raison notamment du tassement effectué sur le remblai lors de la construction du sol de la dernière phase de ce secteur, qui l'avait recouvert.

La majeure partie des fragments a été soigneusement récoltée par les fouilleurs lors du dégagement des structures. Le Laboratoire de conservation-restauration est intervenu uniquement dans les cas de concentrations d'ensembles de moyennes et de grandes dimensions, nécessitant un prélèvement particulier, par encollage ou en coque.

Le but premier de l'intervention du Laboratoire était la sauvegarde des restes en connexion des différents fragments constituant les plaques. Leur position au sol ne permettait pas de restituer l'emplacement de ces plaques sur les murs puisque, faisant partie d'un remblai d'une phase antérieure, ils ne sont pas localisés. Les observations des restaurateurs se sont par conséquent concentrées sur la fragmentation des plaques, afin de tenter d'établir des liens entre elles.

Les mortiers étaient dans un état de conservation désastreux, voire complètement absent pour certains fragments dont ne subsistait que l'*intonaco*<sup>3</sup>. L'extrême morcellement des plaques a, en

1 Local L 2B, c 7 / K 15505; local L 2A, c 43 / K 15519; local L 4, c 14 / K 15554. Le compte-rendu qui suit concerne uniquement les peintures trouvées dans le local L 2. Les fragments retrouvés dans le local L 4 ont toutefois été traités de la même manière. Leur décor est évoqué succinctement aux p. 102-103.

2 Cf. *infra*, p. 149-158.

3 La fine et ultime couche de mortier qui va recevoir les pigments (composée de sable fin, de chaux et d'eau).

plus des éléments évoqués plus haut, fortement compliqué les opérations de prélèvement.

Celles-ci ont été précédées par des photographies systématiques de la situation dans le terrain des ensembles de fragments des peintures murales. Des plans de prélèvement et des descriptions détaillées ont en outre été réalisés.

## Prélèvement

Le prélèvement par encollage des plaques dont la face picturale était visible a été effectué en trois étapes (fig. 3):

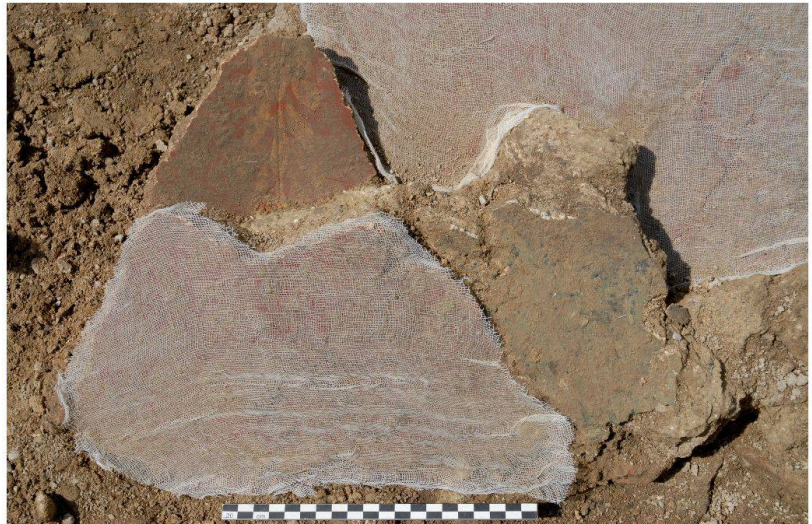
- 1 dégageant des fragments;
- 2 consolidation partielle des petites lacunes ainsi que des grandes fissures et protection des bords trop usés à l'aide d'un mortier à l'argile, facilement réversible;
- 3 maintien des fragments par encollage avec de l'étamine, suivi d'une deuxième couche avec du papier japon si la taille du fragment l'exigeait.

Le prélèvement des plaques reposant avec la face picturale contre terre a été effectué en deux temps (fig. 4):

- 1 dégageant des fragments;
- 2 prélèvement avec une chape de plâtre, en isolant le mortier original par une couche de papier d'aluminium.

Les grandes surfaces à fond blanc sans décor (fig. 5), très désagrégées, auraient exigé un travail important avant de pouvoir être encollées en vue de leur prélèvement. Elles auraient en effet nécessité un nettoyage fin, une consolidation du mortier et l'application d'un nouveau mortier sur les fragments où il n'était pas conservé. Étant donné l'intérêt limité de cet ensemble pour l'étude, l'absence de graffiti organisés et aucune perspective de mise en valeur, le Laboratoire de conservation-restauration, les archéologues responsables du chantier et la direction du site ont pris la décision de ne prélever qu'un échantillonage sans encollage.

En revanche, un relevé à l'échelle 1:1 de la situation de l'enduit peint dans le terrain a été effectué en vue de compléter la documentation de terrain.



## Conditionnement et traitement

### Peintures murales prélevées en plaque par encollage avec plan de positionnement

Les plaques encollées sur leur face peinte visible, prélevées sur un support, ont d'abord été retournées et les faces arrières nettoyées. Les couches de mortier ont ensuite été diminuées jusqu'à ce qu'un niveau de mortier sain soit atteint, et, par la suite, consolidées à l'aide de silice appliqué au pinceau.

L'épaisseur du mortier des fragments est très variable: sur la même plaque on observe des variations de 3 à 60 mm. À cela s'ajoute une multitude de fissures et de lacunes, qui ont dû être

**Fig. 3**

Avenches, insula 17.  
Prélèvement de plaques par encollage (L 2B; K 15505).

**Fig. 4**

Avenches, insula 17.  
Prélèvement de plaques en coques.



**Fig. 5**

Avenches, insula 17. Décor à fond blanc (L 2A; K 15519).

- a grande plaque à surface piquetée.
- b fragment prélevé avec un support en coque de bandes plâtrées. Face arrière: cf. fig. 2.
- c fragment à l'envers, dont seul l'intonaco est conservé (le mortier manque).



consolidées pour soutenir la couche picturale. À cet effet, une couche provisoire a été appliquée au revers des plaques pour faciliter leur manipulation lors des travaux de recherche de collage et durant l'étude (fig. 6)<sup>4</sup>.

Les plaques ont ensuite été retournées et leur surface nettoyée à l'aide de compresses au solvant, d'eau, au pinceau et au scalpel. La surface a enfin été consolidée avec de l'ester de silice comme pour la face arrière.

**Plaques face peinte contre le sol, prélevées avec une coque en plâtre**

Les enduits ainsi prélevés ont été nettoyés à l'eau, à l'aide de pinceaux, d'éponges et au scalpel, avant d'être consolidés avec de l'ester de silice

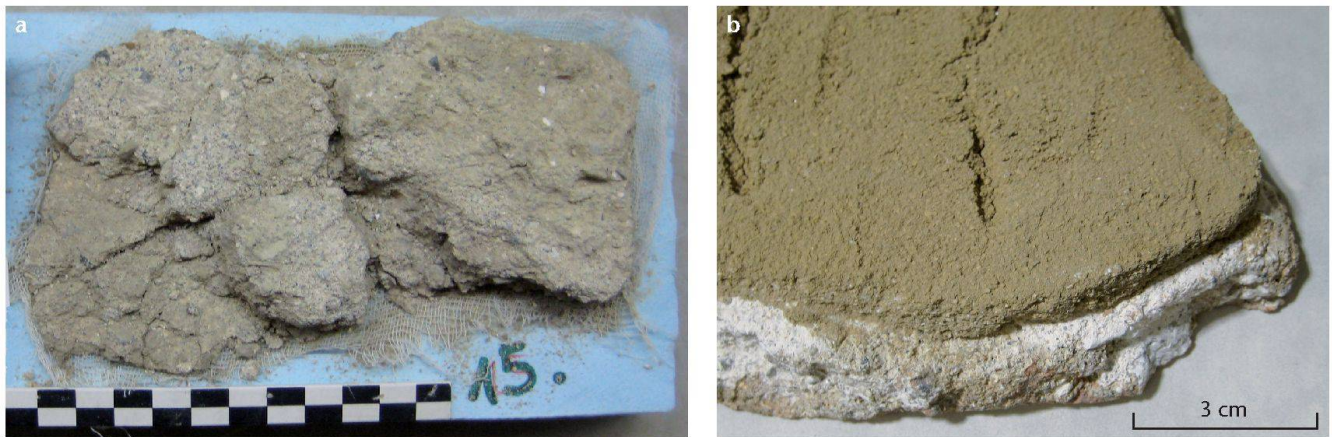
appliqué au pinceau (fig. 7). Les chapes de plâtre ont ensuite été démontées et les faces arrières des plaques consolidées, là encore avec de l'ester de silice.

**Peintures murales prélevées en fragments**

**Éléments décorés**

Les fragments prélevés en vrac durant le dégagement des structures représentent 16 caissettes. Ils ont été nettoyés à l'eau, au pinceau et à l'aide

<sup>4</sup> La couche provisoire se composait d'un mortier à la chaux et d'une couche de mortier à l'argile, appliquée par la suite pour obtenir une épaisseur constante.



**Fig. 6**

Avenches, insula 17. Un fragment encollé montrant l'extrême fragilité des couches de mortier nécessitant une consolidation (L 2B; K 15505).

- a avant l'application du mortier de consolidation provisoire.
- b après la consolidation avec un mortier à la chaux et l'application du mortier réversible à l'argile.

d'un aérographe. Ils ont ensuite été séchés à l'envers, comme les fragments récoltés par plaques, puis repositionnés dans des caissettes en reproduisant la situation de la découverte afin de faciliter les collages. Leur consolidation a été effectuée par immersion des caissettes dans de l'ester de silice.

#### Éléments à fond blanc

Les éléments du décor à fond blanc ont été simplement lavés et conditionnés dans des caissettes. Ils sont conservés tels quels comme témoins de l'état lors de la découverte. Si elle s'avère nécessaire, leur consolidation sera effectuée au moment d'une éventuelle mise sur support.

### Premières observations

Deux types de décors ont été identifiés:

Le premier, très élaboré, est constitué de panneaux à fond rouge avec des guirlandes, des élé-

ments de panneaux noirs, encadrés par de riches bordures. Le mortier d'accrochage est composé de plusieurs couches et présente de grandes différences d'épaisseur et de qualité de mortier.

Le second décor comprend de grandes surfaces à fond blanc, bordées de filet ou bandes jaunes, rouges ou noires et d'une plinthe mouchetée réalisée dans les mêmes tons (fig. 2 et 5). La couche d'accrochage avec des empreintes en chevrons<sup>5</sup> est relativement mince, comprise entre 1,5 et 2,5 cm. La surface des plaques blanches a été piquetée: ce traitement particulier bien visible sur les deux plus grands fragments.

Le piquetage des surfaces a été effectué avant l'application d'une nouvelle couche de mortier. La présence d'une peinture piquetée dans une couche de démolition, ainsi que la découverte des deux types de fragments mélangés semblent appuyer l'identification d'un ensemble constitué de deux peintures superposées (fig. 8).

Lors du traitement des fragments récoltés par local et par ensemble stratigraphique<sup>6</sup>, nous avons constaté que chaque cagette contenait des éléments des deux décors, parfois avec une prédominance de l'un ou de l'autre. Par ailleurs, les collages de fragments provenant de ces différents complexes permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un même ensemble de peintures.

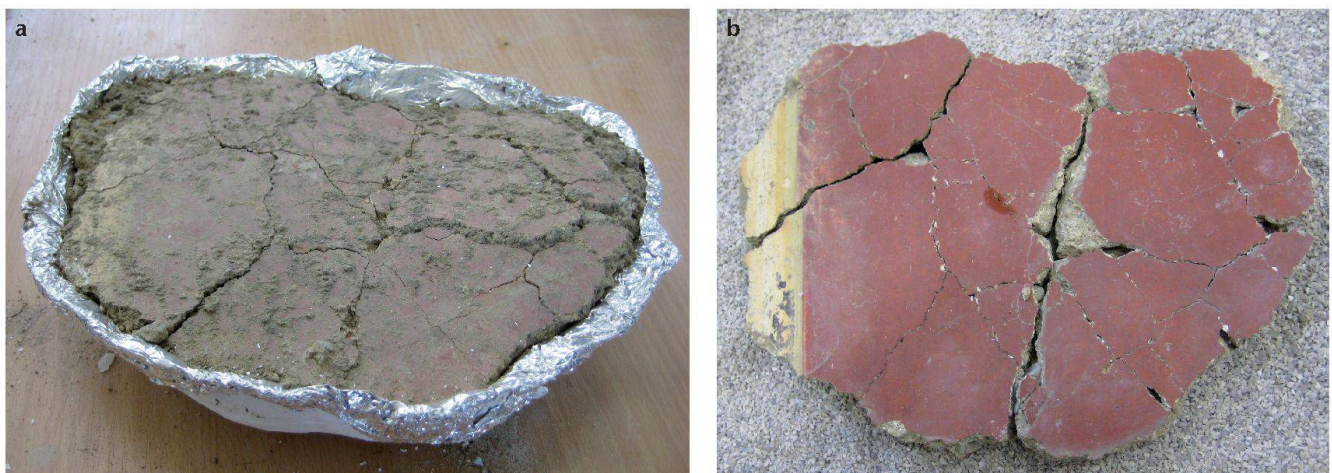
**Fig. 7**

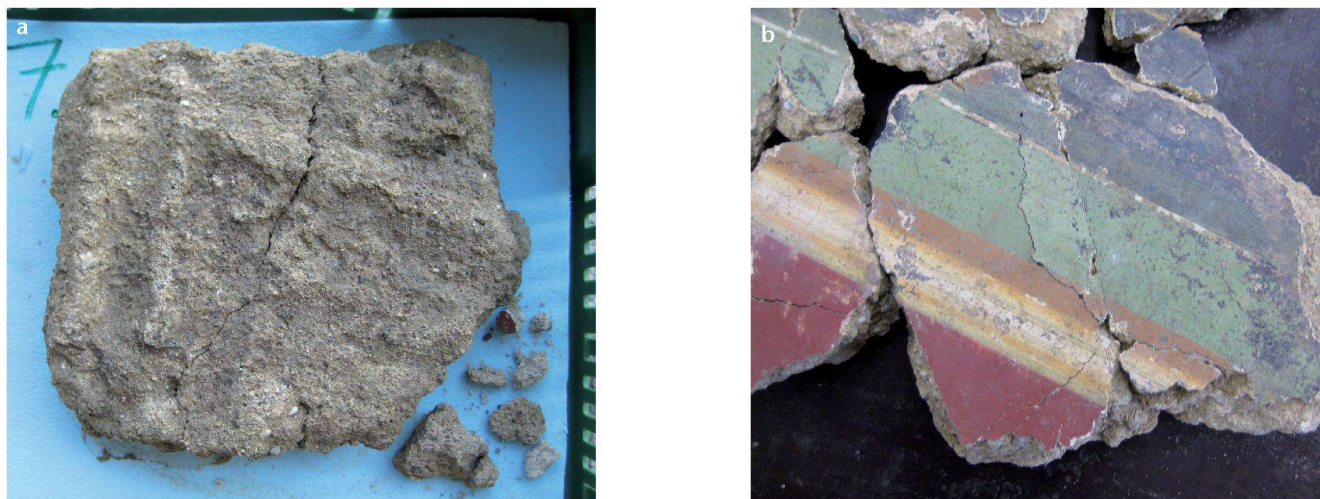
Avenches, insula 17. Fragment prélevé avec une coque en plâtre (L 2A; K 15505).

- a après retournement.
- b le même fragment après nettoyage, consolidation et mise à plat, en train d'être recollé.

<sup>5</sup> Ce mode d'accrochage est caractéristique des parois en terre.

<sup>6</sup> Ensembles K 15505, 15516, 15519 et 15556.





**Fig. 8**

Avenches, insula 17. Plaque d'enduit peint montrant la superposition des décors (L 2A; K 15505).

- a face arrière à chevrons caractéristique du décor à fond blanc (décor 2).
- b face picturale du décor à fond rouge (décor 1).
- c en coupe, on distingue clairement la superposition des deux décors (1 et 2).



L'étude stylistique et des techniques d'exécution apportera des compléments d'information sur ces différents décors et permettra d'effectuer la mise sur un nouveau support de ces revêtements pariétaux afin de leur assurer une conservation optimale en vue d'une future exposition.

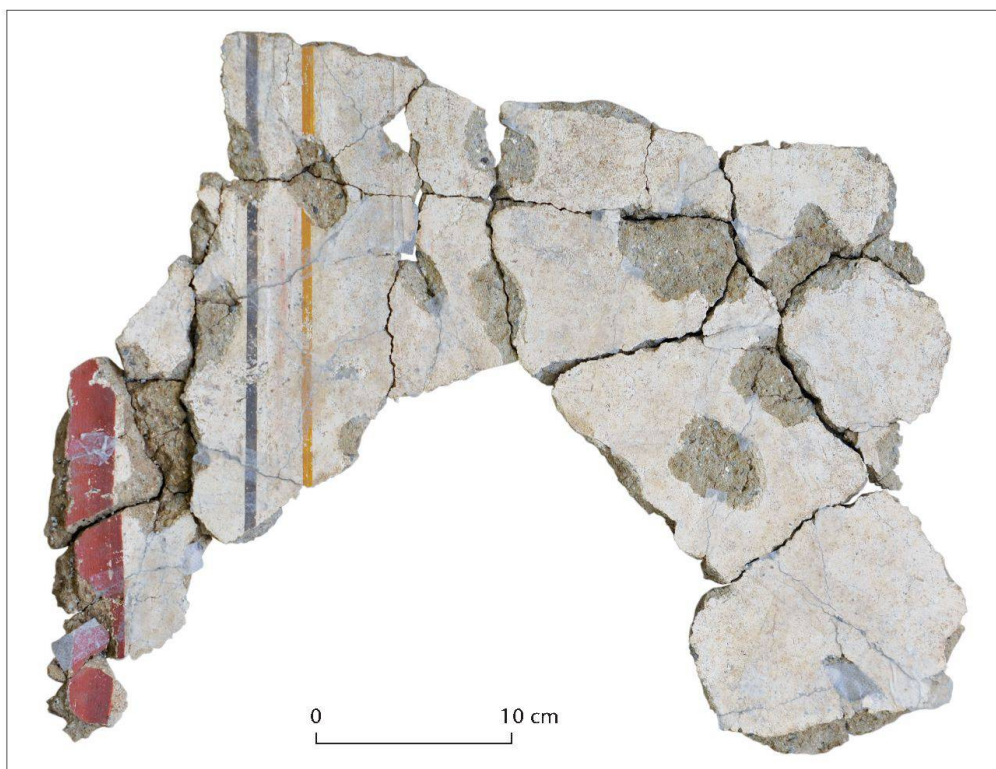
## Étude préliminaire

Les enduits découverts dans les remblais remplissent trente caisses maraîchères. Leur nettoyage et leur remontage, en cours au Laboratoire de restauration, a permis de répartir provisoirement les fragments entre deux à trois décors à fond blanc et deux à trois décors polychromes. Un décor principal se démarque toutefois dans ce dernier groupe: il s'agit d'une composition riche, à motifs architecturaux, dont sont principalement conservées les parties hautes.

Issus des remblais des locaux L 2A/2B<sup>7</sup>, les décors à fond blanc sont au nombre de deux, éventuellement trois, en raison du nombre de plinthes mouchetées attestant autant de décors: l'une est mouchetée de jaune, la seconde de jaune et de noir, la troisième de jaune, de noir et de rouge. Selon la partition des décors, la plinthe à mou-

chetis jaune et noir pourrait être associée à l'une ou l'autre des deux autres plinthes, limitant de ce fait les décors à deux. L'on définit pour l'instant un premier décor à bandeau rouge de limitation de la plinthe et d'encadrement de zone médiane, associé à deux filets parallèles, l'un jaune, l'autre noir (fig. 9); la plinthe tricolore appartient bien évidemment à ce décor. Le second décor présente une partition des champs et registres par des bandes et un bandeau jaunes; leur sont associés des filets noirs. La plinthe, mouchetée du seul jaune, semble subdivisée par des larges filets verticaux jaunes. Ce type de subdivision de la zone basse est *a priori* attesté sur la plinthe à mouchetis jaune et noir - par des filets noirs - suggérant des compartiments dont le mouchetis reprend les couleurs de zone médiane, engendrant l'association envisagée plus haut avec l'une ou l'autre composition. Restent encore en suspens des paires de filets noirs et bordeaux et jaunes et bordeaux, de fonction sans doute analogue aux paires de filets jaunes et noirs, ainsi que deux angles droits de filets bordeaux d'une part, verts d'autre part, avec perle d'angle flanquée de deux touches, dans les mêmes tons.

<sup>7</sup> Ensembles K 15505, 15519 et 15556.


**Fig. 9**

Avenches, insula 17.  
 Plaque du décor à bandeau rouge et filets noir et jaune (K 15505); noter les coups de pics destinés à permettre l'accrochage d'un nouvel enduit.

Ces compositions simples ornaient généralement des pièces secondaires ou de service, ainsi que les couloirs. À Avenches, on les retrouve par exemple dans l'insula 3, pièce C<sup>8</sup>, et dans le pavillon d'angle occidental du palais de *Derrière la Tour*, salle 15<sup>9</sup>, ainsi qu'à Yverdon VD (*Parc Piguet*), à Lausanne-Vidy (*domus* du Musée), dans les *villae* d'Orbe VD/*Boscéaz*, d'Yvonand VD/*Mordagne*, de Buchs ZH et de Seeb ZH enfin, pour ne citer que des exemples proches ou les mieux connus. La simplicité des compositions rend leur datation délicate, du fait que ce genre de décoration passe-partout a été utilisée dès les débuts de la peinture murale dans nos régions, sous Auguste, et jusqu'au III<sup>e</sup> s. au moins. Par confrontation avec le reste du matériel, on situera ces décors à fond blanc dans la seconde moitié du I<sup>er</sup>, voire au début du II<sup>e</sup> s., en tout cas antérieurement aux autres peintures. En effet, deux d'entre eux au moins présentent une surface piquetée (fig. 9), résultat d'un procédé courant permettant l'accrochage d'un nouvel enduit, désolidarisé lors de la ruine de l'édifice. Ce piquetage atteste une réfection de la décoration, et plusieurs indices suggèrent que l'un des deux décors à fond blanc ait été recouvert par la peinture à motifs d'architecture, présentée ci-dessous. On notera aussi l'existence de graffitis, que les prochains remontages devraient permettre de lire.

La peinture la plus complète mise au jour durant ces fouilles a été récoltée dans les mêmes locaux. Cette composition polychrome peu courante ressort d'une catégorie que nous qualifierions volontiers de peintures architecturales. Elle présente, sous une corniche sommitale à modillons doublée d'un bandeau bleu, des panneaux rouges encadrés d'une architecture fictive en perspective, principalement constituée d'un entablement assez développé, projeté en avant et en perspective au niveau des inter-panneaux (fig. 10). Traitée dans des tons rouges soulignés de blanc et de jaune, cette architecture devient jaune foncé (or), blanche et verte dans la projection feinte à angle droit des éléments latéraux, constituant ainsi ce qu'on appelle en architecture des décrochements (fig. 11). De haut en bas, cet entablement présente: un attique limité à la largeur du panneau sous-jacent et orné d'une à deux feuillures (?) en pi, matérialisées par des filets blancs ou roses doublés d'une bande noire marquant le retrait; une doucine ornée de motifs répétés pouvant être assimilés à des oves, des rais-de-cœur ou des palmettes très schématiques; deux petites bandes correspondant à des filets ou listels ou, pour le premier orné de traits arrondis, à une torsade; une bande pouvant matérialiser une doucine; des modillons ornés soutenus par des consoles en forme de psychés schématiques, reconnaissables à leurs ailes caractéristiques; une frise d'oves de profil et un dernier motif orné de traits obliques, marquant à nouveau une torsade ou, peut-être, un soffite. Des bandes sombres soulignent chaque registre de l'entablement,

8 Fuchs 1983, p. 31, 32, fig. 4.4.

9 Morel 2010, p. 88-89, fig. 85-86.



**Fig. 10**

*Avenches, insula 17.  
Entablement couronnant un  
panneau orné de guirlandes;  
noter la corniche sommitale  
au-dessus du bandeau bleu,  
les psychés schématiques et le  
gorgoneion à l'attache des  
guirlandes (K 15505).*

donnant à l'ensemble son volume et ses retraits successifs. Des colonnettes, dont les chapiteaux sont malheureusement perdus, supportaient ce couronnement tout en bordant les panneaux rouges. Ceux-ci sont agrémentés de guirlandes de feuilles nouées aux colonnettes et remontant en demi-festons vers une attache centrale, sous l'entablement, ornée d'une tête de Gorgone. On reconnaît cette dernière aux deux petits serpents en bas du motif ainsi qu'aux ailes et au corymbe ornant sa chevelure – ici peints sur l'ornement inférieur de l'entablement. Ce *gorgoneion* apparaît

également sous forme schématique et plus petite dans les tiges dorées, fort écaillées, occupant l'étroit champ noir des inter-panneaux (fig. 12). Ces derniers sont encadrés d'un bandeau interne vert, prenant en partie haute, sous l'architecture en perspective, une forme d'entablement droit schématique auquel répond peut-être en bas un podium de même couleur. Les quelques fragments témoignant des parties inférieures du décor laissent envisager un soubassement constitué d'une plinthe rose mouchetée de jaune, de noir et de blanc, séparée par une bande blanche

d'un registre à fond noir orné de touffes de feuillages. La transition à la zone médiane était sans doute assurée par une moulure fictive comprenant un large bandeau jaune formant tablette, sur laquelle devaient reposer les architectures et les panneaux, selon des modèles connus ailleurs.

Globalement et en l'état du remontage, la représentation architecturale se comprend comme un édicule à décrochements encadrant le panneau central d'une paroi qui en compte trois au minimum. L'entablement court au-dessus de tous les panneaux, mais il s'enrichit de part et d'autre

de l'axe de la paroi de l'effet de perspective offert par les décrochements, privilégiant de la sorte le champ orné de guirlandes.

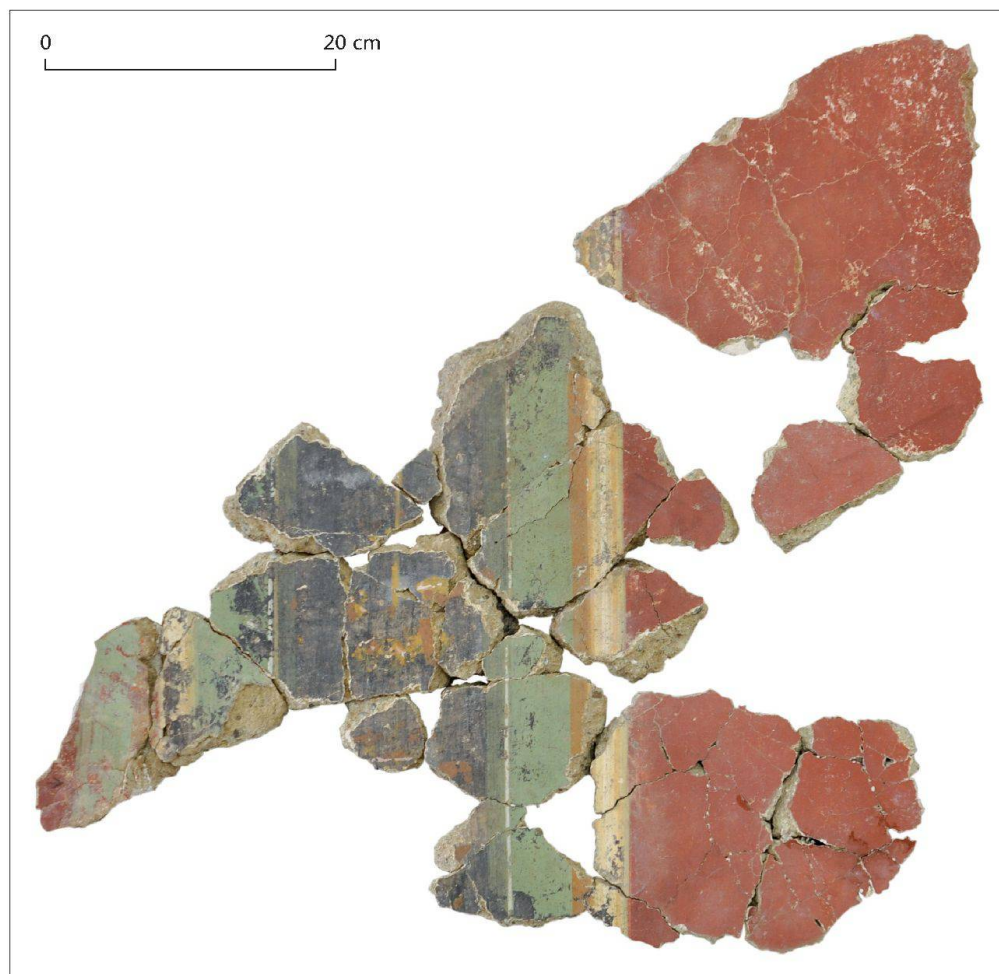
Sans s'y insérer directement, cette peinture se rattache à une série de décors architecturaux attestés dans les provinces de Gaule Belgique et des Germanies. Alix Barbet les a nommés en l'occurrence «décors architecturaux à frontons et colonnes»; ils sont principalement représentés par une peinture de Mercin-et-Vaux en France et par la «paroi verte» de Trèves/*Palastplatz*, en Allemagne, qui présentent toutes deux des panneaux



**Fig. 11**  
Avenches, insula 17.  
Décrochement en perspective  
de l'entablement, sous la  
corniche sommitale; on relève  
les oves, ici dorés (K 15505).

**Fig. 12**

Avenches, insula 17.  
Interpanneau noir encadré  
de vert entre deux panneaux  
rouges; au centre, très érodée,  
tige dorée avec gorgoneion  
schématique (K 15505).



sur podium, encadrés d'une architecture de qualité analogue au décor d'Avenches, complétée par des frontons et, dans le cas de Mercin-et-Vaux, par des décrochements<sup>10</sup>. Toutefois, dans les deux cas, les interpanneaux sont indépendants et l'architecture propre à chaque panneau, sans solution de continuité. Le décor d'Avenches se distingue par l'absence d'une telle répétition de panneau en panneau et par l'intégration des interpanneaux dans l'espace des décrochements, se rapprochant en cela davantage des compositions pompéiennes du I<sup>er</sup> s. de notre ère. L'effet architectural s'inscrit toutefois bien dans l'esprit des décors nord-occidentaux susmentionnés, et plusieurs motifs architectoniques présentent une facture trahissant une communauté de répertoire propre à ces provinces. On relèvera en particulier les oves de profil, attestées sous cette forme à Cologne, en couronnement de panneaux – sans autre élément architectonique – d'une peinture de l'insula H/1, dans le quartier de la cathédrale. Il en va de même de Méduse, présente en sommet de candélabres dans la même ville, sur une paroi de la *Gertrudenstrasse*<sup>11</sup>. On notera aussi le traitement dans les tons rouges et verts de l'entablement avenchois, qui trouve un écho dans ceux qui couronnent les panneaux du péristyle

de la villa d'Yvonand VD/Mordagne: les couleurs y alternent d'un entablement à l'autre et la facture générale des éléments architectoniques, parfois assez enlevés, y est analogue.

Eu égard aux datations retenues pour les décors provinciaux intégrant des composantes architecturales, on situera provisoirement la peinture de l'insula 17 dans le premier tiers du II<sup>e</sup> s. Comme ses parallèles, elle devait orner une pièce majeure, sans doute de représentation. Le revers de l'enduit montre sur une part du matériel qu'il a sans doute recouvert l'un des décors à fond blanc, dans le cadre d'un réaménagement des espaces de l'édifice.

Les autres décors polychromes sont une plinthe rose foncé mouchetée de noir, de rouge, de jaune et de blanc, issue des locaux 2A-2B, ainsi qu'un ensemble provenant, lui, du local L4<sup>12</sup>. Ce dernier conserve une corniche architectonique et, selon toute vraisemblance, les traditionnelles

<sup>10</sup> On se référera à Thomas 1995, p. 297-301, fig. 230-233.

<sup>11</sup> Thomas 1995, p. 226-228, fig. 155.

<sup>12</sup> Ensemble K 15554.

plantes à longues feuilles vertes de zone basse, se détachant sur un registre noir. La corniche architectonique feinte court au-dessous d'un registre sans doute noir à l'origine, où se développent des motifs végétaux. Le motif a visiblement subi l'incendie, avec pour conséquence une altération nette des couleurs. Désormais dans des tons saumon, rouges et bordeaux tirant sur les marron et beiges, la corniche montre des éléments ovoïdes assez trapus séparés par des gouttes, qu'il est difficile d'identifier avec assurance (fig. 13): ils s'apparentent à des éléments de rais-de-cœur et offrent en tout cas l'aspect et l'effet de ce genre d'ornements sur doucine. Il est en l'occurrence particulièrement intéressant de constater que le motif découvert ici trouve son exact et unique parallèle dans la villa d'Yvonand/Mordagne, distante de 28 km: la corniche, plus déliée et de plus petites proportions, dans des tons rouges et roses, y couronne la zone médiane de la peinture à la *venatio*, ornant le portique ouvrant la *pars urbana* sur l'ensemble de la villa<sup>13</sup>. De là à considérer que le même atelier a réalisé ce motif sur les deux sites est un pas qu'il serait fort tentant de franchir, vu son unicité, limitée pour l'instant à

la région avenchoise. Toutefois, les différences de traitement suggèrent à tout le moins une autre main, sinon contemporaine, peut-être ultérieure au sein de l'atelier ayant œuvré sur les deux sites, voire appartenant à un autre atelier avenchois, les répertoires de motifs étant sans doute diffusés au sein d'une même *civitas*. Le décor d'Yvonand est daté des vingt premières années du II<sup>e</sup> s. La facture de l'exemple d'Avenches fait plutôt penser à une réalisation plus tardive – de quelque 20-40 ans? –, par comparaison avec l'évolution d'autres motifs du répertoire ornemental durant le II<sup>e</sup> s., mais cet argument stylistique reste très subjectif. On rapprochera la facture de cette corniche de celle, assez rapide, des composantes de la peinture architecturale.

Le corpus des peintures de l'insula 17 révèle des décors de valeur et de statut différents, représentatifs d'un édifice gallo-romain d'un standing certain. Leur succession suggère aussi une histoire mouvementée, que précisaient certainement une étude plus développée et la reprise, un jour, des fouilles de cette *insula* prometteuse.

**Fig. 13**  
Avenches, insula 17. Rais-de-cœur d'une corniche feinte (K 15554).



<sup>13</sup> Dubois 1996, fig. 5-6, 8, 14-15.

## Bibliographie

### Revue, séries et sigles

AS

*Archéologie suisse*, Bâle.

BAR

*British Archaeological Reports*, Oxford.

CAR

*Cahiers d'archéologie romande*, Lausanne.

### Monographies et articles

Fuchs 1983

M. Fuchs, Peintures murales romaines d'Avenches: le décor d'un corridor de l'insula 7, in: A. Barbet (coord.), *La peinture murale romaine dans les provinces de l'Empire*. Journées d'étude de Paris (23-25 septembre 1982) (BAR, Intern. Series 165), Oxford 1983, p. 27-75.

Morel 2010

J. Morel, avec des contributions de S. Bujard, D. Castella, M. E. Fuchs et D. Weidmann, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Volume 1. Bilan de trois siècles de recherches – chronologie, évolution architecturale, synthèse* (CAR 117; *Aventicum XVI*), Avenches, 2010.

Thomas 1995

R. Thomas, *Die Dekorationssysteme der römischen Wandmalerei von augusteischer bis in trajanische Zeit*, Mainz, 1995.

Dubois 1996

Y. Dubois, *Venatio* et peinture murale romaine à Yvonand-Mordagne (VD), AS 19, 1996.3, p. 112-122.

## Crédit des illustrations

Fig. 1-13

Photos MRA, V. Fischbacher, N. Terrapon.